



OCDE: Réunion annuelle du Conseil au niveau des ministres,
 Paris, les 18 et 19 mai 1988

Vu la proposition du Département fédéral de l'économie publique
 du 4 mai 1988

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

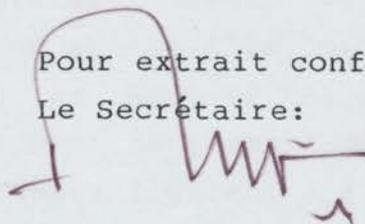
décidé:

1. Il est pris note de la proposition ci-dessus qui servira de lignes directrices à la délégation suisse participant à la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, les 18 et 19 mai 1988 à Paris.
2. La conduite de la délégation suisse est confiée au Conseil-
 ler fédéral Delamuraz qui se fera accompagner de
 - M. Franz Blankart, Secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures
 - M. Mario A. Corti, Directeur suppléant de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures
 - M. David de Pury, Délégué aux accords commerciaux
 - M. Daniel Kaeser, Vice-directeur de l'Administration fédérale des finances
 - M. Alexis Lautenberg, Chef du Service économique et financier, DFAE
 - M. Harold Stingelin, Chef du Service OCDE, Office fédéral des affaires économiques extérieures
 - L'Ambassadeur Eric Roethlisberger, Chef de la délégation suisse près l'OCDE à Paris, participera également à la Conférence ministérielle en tant que membre de la délégation.

- 2 -

3. Les indemnités journalières sont fixées en accord avec l'Office fédéral du personnel

Pour extrait conforme,
Le Secrétaire:



Protokollauszug an:				
<input checked="" type="checkbox"/> ohne / <input type="checkbox"/> mit Beilage				
z.V.	z.K.	Dep.	Anz.	Akten
	X	EDA	8	-
		EDI		
		EJPD		
		EMD		
	X	EFD	7	-
X		EVD	10	-
		EVED		
		BK		
	4	EFK	2	-
	X	Fin.Del.	2	-

-4 MAI 1988

OCDE: Réunion annuelle du Conseil au niveau des ministres, Paris, les 18 au 19 mai 1988

Il est proposé au Conseil fédéral de confier au chef du département de l'économie publique, le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, la conduite de la délégation suisse à la Conférence ministérielle de l'OCDE qui aura lieu les 18 et 19 mai 1988 à Paris. Le Secrétaire d'Etat Franz Blankart sera remplaçant du chef de la délégation suisse. Trois thèmes figurent à l'ordre du jour: La politique économique, le commerce mondial et l'Uruguay Round ainsi que les réformes structurelles évoqués au titre de l'agriculture, de l'investissement et de la technologie. Le but de la conférence est de faire le point sur ces trois thèmes et de convenir d'une approche commune au niveau de la coopération économique multilatérale. Le cycle d'Uruguay sera le thème central pour la Suisse. Elle attend que les ministres donnent un soutien de haute priorité aux négociations en cours à Genève afin que des premiers signes tangibles de progrès dans tous les secteurs de la négociation puissent être produits d'ici la réunion ministérielle du GATT de mi-parcours (Montréal). Elle soulignera également la responsabilité des gouvernements quant à l'élaboration de conditions-cadre facilitant un ajustement continu des structures.



EIDGENÖSSISCHES VOLKSWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELL'ECONOMIA PUBBLICA

2520.1

Berne, le 4 mai 1988

Au Conseil fédéral

**OCDE: Réunion annuelle du Conseil au niveau des ministres,
 Paris, les 18 et 19 mai 1988**

1. En bref

Le Conseil de l'OCDE tiendra sa réunion annuelle au niveau des ministres, au siège de l'Organisation, les 18 et 19 mai 1988, sous la présidence de la Suède.

Les thèmes principaux qui figureront à l'ordre du jour sont la politique économique, les négociations d'Uruguay et les réformes structurelles.

- La politique économique figure bien naturellement chaque année à l'ordre du jour. L'orientation générale des politiques économiques suivies par les pays membres de l'Organisation sera confirmée. Les craintes apparues à l'occasion du krach boursier d'octobre dernier apparaissent six mois plus tard avoir été exagérées dans ses répercussions sur la situation économique mondiale, mais les déséquilibres considérables qui subsistent au niveau macro-économique appellent une poursuite sans relâche des politiques visant à assurer une croissance soutenue et non inflationniste, tout en tenant compte des aspects qualitatifs.
- En matière de commerce mondial, la Conférence ministérielle devra donner une impulsion politique aux négociations d'Uruguay, notamment en vue de la revue à moyen terme qui sera faite par les ministres des parties contractantes à Montréal en décembre 1988.

- Les réformes structurelles devront être poursuivies dans les secteurs caractérisés par de trop fortes rigidités en matière d'allocation de ressources et dans les facteurs de production. Ces efforts doivent porter notamment sur l'agriculture, les investissements et la technologie.

Comme de coutume, la Conférence ministérielle de l'OCDE se tiendra quelques semaines avant le Sommet des Sept plus grands pays industrialisés qui aura lieu cette année à Toronto, du 19 au 21 juin 1988. De ce fait, la Conférence constitue aussi un moyen de préparer le Sommet et permet aux pays qui ne participent pas à ces réunions restreintes d'y donner leur pleine contribution.

Concernant la composition de la délégation suisse, il est proposé que le Chef du DFEP se fasse accompagner, en plus des hauts fonctionnaires qui participent régulièrement à ces conférences ministérielles, de l'Ambassadeur de Pury, en raison de la priorité qui revient cette année aux questions commerciales avec les négociations d'Uruguay.

2. Situation économique et stratégie de politique économique

A la veille de la Conférence ministérielle, la situation économique est à maints égards encourageante. Avec une inflation restée faible, la croissance économique dans les pays industrialisés occidentaux s'est accélérée au cours du dernier semestre pour atteindre presque 3 pour cent sur l'ensemble de l'année 1987. L'économie semble avoir en général bien digéré les effets du krach boursier: on relèvera surtout que le climat d'investissement ne s'est jusqu'ici pas détérioré davantage. La coopération économique entre les principaux pays industrialisés, axée sur le double but de réduire les déséquilibres records des balances courantes et de contribuer à stabiliser les cours du change, s'est améliorée depuis l'Accord du Louvre de février de l'année passée.

Différents développements continuent néanmoins d'inciter à la prudence. Le redressement des déséquilibres financiers affectant l'économie mondiale, - déficit budgétaire américain et déséquilibres des balances courantes en tête - n'avance que très lentement. Sans changements des politiques économiques et des cours de change, il faut compter que des déséquilibres intolérables persisteront, même à moyen terme. L'insécurité des agents économiques qui en résulte entraîne des réactions excessives, notamment des marchés des changes, au moindre signal économique, positif ou négatif. L'évolution de la situation dans les pays en développement endettés demeure également peu satisfaisante. Dans nombre de ces pays, il n'y a encore guère signe d'un renforcement de la croissance économique ni d'une reprise de l'investissement. En outre, selon le FMI, les efforts d'ajustement des pays débiteurs, surtout en ce qui concerne leur politique économique - lutte contre l'inflation et discipline budgétaire - semblent s'essouffler toujours davantage.

Pour l'année en cours et celle à venir, on s'attend généralement à ce que la croissance modérée dans les pays industrialisés se poursuive, avec une inflation demeurant basse. Les effets du krach boursier sur l'épargne et la consommation permettront de parer, aux Etats-Unis surtout, au danger d'une surchauffe conjoncturelle. L'incertitude au sujet de la maîtrise des importants déséquilibres financiers qui subsistent continue d'assombrir les perspectives à moyen terme de l'économie mondiale.

Dans cette situation, les gouvernements des pays de l'OCDE se doivent de poursuivre fermement et de façon crédible la stratégie adoptée qui se concentre sur quatre objectifs majeurs: redresser les déséquilibres économiques et financiers - cause première de l'insécurité qui règne -, réduire le chômage, revigorer les forces motrices de la croissance en diminuant rigidités et distorsions structurelles, et améliorer la coopération avec les pays en développement.

A ce propos, les recommandations de l'OCDE vont dans le sens d'une exploitation optimale des interactions étroites entre politique macro-économique et ajustement structurel. Dans cette optique, la coopération internationale est plus importante que jamais. Tous les pays sont appelés à mettre en oeuvre leur politique monétaire et budgétaire de façon conséquente pour réaliser une croissance durable et un niveau stable des prix, à rechercher une réduction des déséquilibres internationaux et de contribuer, par là, à des relations ordonnées sur les marchés des changes et des capitaux.

Tous sont également appelés à intensifier, tant sur le plan national qu'international, leurs efforts visant à renforcer les structures économiques et à ajuster les politiques structurelles. A cet égard, le commerce international, l'agriculture, le subventionnement de l'industrie, les marchés financiers ainsi que les investissements internationaux se trouvent au centre des préoccupations. Quant à l'OCDE, elle est invitée à intensifier la surveillance du processus d'ajustement structurel.

A l'image des différences et de la nature des problèmes et des marges de manoeuvre selon les pays, on relève également des centres d'actions individuels de politique économique:

- ° Aux **Etats-Unis**, la diminution du déficit budgétaire et l'encouragement de l'épargne privée se trouvent au centre des préoccupations. Des progrès sensibles dans ces domaines faciliteraient la diminution du déficit de la balance courante et contribueraient à une plus grande stabilité des marchés financiers.
- ° Au **Japon**, l'appui au processus actuel d'une forte croissance intérieure ainsi que de mesures structurelles afin de freiner la hausse des prix et de renforcer les importations.
- ° Une importance particulière revient aux réformes structurelles visant à renforcer la confiance, les forces de la croissance et, de par-là, les possibilités d'emplois en **Euro-pe**. Afin d'utiliser efficacement les effets de synergie

éventuels et d'élargir la marge de manoeuvre, réduite lors d'une action unilatérale prise isolément, les pays européens sont appelés à collaborer très étroitement dans l'exécution de réformes structurelles et dans la formation de leur politique macro-économique.

La Suisse appuyera ces recommandations. Elle plaidera toutefois en faveur d'une position, à l'avenir, plus ouverte et plus réaliste des grands pays industrialisés: Les actions concrètes devront mieux correspondre aux déclarations d'intention. La politique de la Suisse a d'ores et déjà progressé dans de multiples domaines - ainsi, entre autres, dans la politique macro-économique, la libéralisation du commerce et des marchés financiers, la formation - dans le sens des recommandations de l'OCDE. Dans d'autres domaines - l'OCDE mentionne la structure des impôts, la politique sociale et la mobilité du travail ainsi que la politique agricole - la nécessité d'un ajustement structurel s'impose aussi en Suisse.

La Suisse reconnaît que des réformes structurelles visant au renforcement des forces du marché, notamment en Europe, sont inévitables et qu'elles peuvent être une contribution essentielle au renforcement de la confiance de l'économie et à l'amélioration des possibilités de croissance et d'emplois. Toutefois, elle indiquera en même temps que dans l'absence d'efforts décisifs des grands Etats industriels, avant tout les Etats-Unis, en faveur d'une réduction - même dans une perspective à moyen terme - des grands déséquilibres financiers, l'instabilité des marchés des devises continuera à persister. Ceci limitera les perspectives d'une amélioration possible des investissements en Europe, ainsi que les succès escomptés des efforts d'ajustement structurel.

La croissance dans les pays en développement a été satisfaisante (environ 4 % en 1987) et les perspectives pour 1988 sont encourageantes (prévision 5 %). Cependant, ces chiffres dissimulent deux problèmes de taille: Premièrement la croissance a été inégale et la disparité entre les pays en développement s'accroît et deuxièmement aucun progrès sensible n'a été accompli vers une solution durable au problème de l'endettement.

La situation des pays en Afrique au Sud du Sahara reste alarmante. La sécurité alimentaire demeure un sujet préoccupant et les mesures d'ajustements extérieurs n'ont pas encore renversé les tendances négatives. Il s'avère de plus en plus que l'ajustement en Afrique ne peut se faire que par une solution des problèmes de développement fondamentaux dont souffrent ce continent (démographie, environnement, éducation, etc. pour ne pas parler des conflits endémiques). Les efforts entrepris au niveau international (IDA VIII, la Facilité élargie de l'ajustement structurel du FMI, l'initiative de la Banque mondiale en faveur des pays pauvres fortement endettés) devraient procurer à ces pays les moyens nécessaires à couvrir leurs besoins durant les années à venir. Ces ressources promises devraient être effectivement disponibles à temps et servir à financer des programmes efficaces d'ajustements et de développement.

Les pays fortement endettés à revenu moyen (principalement en Amérique latine) ont enregistré un succès certain dans l'ajustement externe. L'ajustement interne et la réforme des structures économiques restent en grande partie à faire: l'incohérence et le caractère éphémère des programmes d'ajustements n'ont pas encore eu les effets voulus. S'il est vrai qu'il n'existe pas d'alternatives à la stratégie "ajustements avec croissance", il n'en reste pas moins nécessaire que toutes les parties concernées recherchent des solutions flexibles et innovatives pour renverser le transfert net actuel des ressources dans ces pays. Les initiatives récentes (le rachat d'une partie de la dette commerciale par le Mexique et la constitution de réserves additionnelles par les banques anglosaxonnes) devraient faciliter la recherche de solutions nouvelles, qui à la fois respectent les mécanismes du marché et qui assurent une croissance continue et non inflationniste dans les pays endettés.

L'Asie, en tant que région, a connu un développement réjouissant et une croissance soutenue. Cependant, le problème de la pauvreté reste pour certains pays le goulet d'étranglement pour la poursuite du développement économique et social. D'autres pays d'Asie (NIC's) doivent continuer leurs efforts d'intégration dans l'économie mondiale et seront appelés à assurer davantage de responsabilités dans la coopération internationale.

3. Les négociations d'Uruguay

La question du commerce international revêt cette année une importance particulière pour la Conférence ministérielle de l'OCDE en raison notamment des échéances internationales. En décembre prochain, le cycle d'Uruguay parviendra à la mi-parcours. Ce sera l'occasion pour les ministres du GATT de procéder à une évaluation des résultats lors d'une réunion à Montréal (Canada), d'enregistrer d'éventuels premiers résultats et de donner les impulsions nécessaires de manière à ce que le round puisse se terminer comme prévu fin 1990. C'est surtout le domaine de l'agriculture qui domine la négociation et qui aussi cause les principales difficultés. Dans les autres domaines, la négociation à proprement parler est en train de s'engager après plus d'une année de travaux analytiques. De premiers progrès se font jour. Pour ne pas mettre en danger l'unité du round, il importe que des signes tangibles de progrès se manifestent dans tous les sujets de la négociation. Les ministres devront donc à l'OCDE, sans bien sûr s'ingérer dans le processus de la négociation - qui, lui, doit intervenir entre toutes les parties contractantes - réaffirmer leur détermination à faire progresser les négociations et donner une impulsion politique aux négociateurs, notamment dans la perspective de la revue à moyen terme de Montréal.

Au cours de l'année écoulée, le protectionnisme ne s'est pas réduit. Une jungle croissante de mesures et d'arrangements protectionnistes de tout genre s'est développée, en violation de l'arrangement de standstill convenu à Punta del Este. C'est ainsi que, dans son rapport aux ministres, le Comité des échanges exprime l'avis, qui est celui de la Suisse, que la situation ne commencera à s'améliorer que le jour où les gouvernements procéderont, avec courage et vision politiques, à des réformes systémiques fondamentales. Ces réformes demeurent plus que jamais l'objectif clef des négociations d'Uruguay. La délégation suisse se prononcera donc dans ce sens.

4. Les réformes structurelles

L'intérêt qu'attachent les pays de l'OCDE aux réformes structurelles n'est pas nouveau. C'est en effet un processus qui a été entamé de façon approfondie depuis les années 70. En 1987, les ministres ont approuvé un rapport très détaillé sur la dimension de l'ajustement structurel et ses applications sur la performance économique. La Conférence ministérielle de cette année mettra l'accent sur trois facettes de la problématique de l'ajustement structurel: l'agriculture, l'investissement et la technologie. S'agissant de l'agriculture, les ministres évalueront le travail accompli par les pays membres dans la mise en oeuvre des orientations qui avaient été arrêtées l'année dernière pour réformer les politiques agricoles et pour tenter de diminuer les tensions commerciales. Comme on s'y attendait, les changements constatés depuis l'année dernière ont été modestes, l'évolution des politiques agricoles nationales nécessitant, vu la complexité des éléments et des intérêts en cause, un délai extrêmement long. Dans le domaine de l'investissement qui joue un rôle essentiel pour la croissance économique, les ministres se prononceront en faveur d'un environnement aussi libre que possible. Il s'agit en effet de lutter contre les pressions protectionnistes qui se manifestent à l'égard des investisseurs étrangers, notamment aux Etats-Unis, dont l'attractivité a été fortement augmentée ces dernières années en raison du niveau du dollar. Enfin, les ministres s'occuperont de questions relatives à la technologie. Le progrès technologique est l'un des principaux éléments moteurs du développement de l'économie mondiale. Le processus de génération et de diffusion des nouvelles technologies, la contribution que celles-ci peuvent apporter à une performance économique plus dynamique et l'interaction entre la technologie et la société ont pris une dimension internationale qui exige une coopération et une approche plus coordonnée. C'est dans ce sens que la Suisse se prononcera à Paris. Enfin, les ministres prendront note d'un cadre général de principes communs pour la coopération internationale en matière de science et de technologie qui vient d'être adopté par le Con-

seil de l'OCDE en vue de faciliter les échanges scientifiques et technologiques, de soutenir la recherche, d'assurer la formation de chercheurs et d'ingénieurs et de veiller au libre accès et à la libre diffusion des résultats de la recherche fondamentale.

Nous vous proposons d'approuver la décision ci-jointe.

Décision:

1. Il est pris note de la proposition ci-dessus qui servira de

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

2. La conduite de la délégation suisse est confiée au Conseiller

Annexe: Projet de décision

Pour co-rapport à: - DFAE

- DFF

Extrait du procès-verbal à: - DFAE 6

- DFF 9

- DFEP 10 (Secrétariat général 5)

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire:

OCDE: Réunion annuelle du Conseil au niveau des ministres,
Paris, les 18 et 19 mai 1988

Vu la proposition du Département fédéral de l'économie publique
du 4 mai 1988

Vu les résultats de la procédure de co-rapport, il est

décidé:

1. Il est pris note de la proposition ci-dessus qui servira de lignes directrices à la délégation suisse participant à la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, les 18 et 19 mai 1988 à Paris.
2. La conduite de la délégation suisse est confiée au Conseiller fédéral Delamuraz qui se fera accompagner de
 - M. Franz Blankart, Secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures
 - M. Mario A. Corti, Directeur suppléant de l'Office fédéral des affaires économiques extérieures
 - M. David de Pury, Délégué aux accords commerciaux
 - M. Daniel Kaeser, Vice-directeur de l'Administration fédérale des finances
 - M. Alexis Lautenberg, Chef du Service économique et financier, DFAE
 - M. Harold Stingelin, Chef du Service OCDE, Office fédéral des affaires économiques extérieures
 - L'Ambassadeur Eric Roethlisberger, Chef de la délégation suisse près l'OCDE à Paris, participera également à la Conférence ministérielle en tant que membre de la délégation.
3. Les indemnités journalières sont fixées en accord avec l'Office fédéral du personnel

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL
DES FINANCES

Pour extrait conforme,
Le Secrétaire:



EIDGENÖSSISCHES FINANZDEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES FINANCES
 DIPARTIMENTO FEDERALE DELLE FINANZE

974.07

3003 Berne, le 10 mai 1988

Für die BR.-Sitzung
 vom 1. MAI 1988

Au Conseil fédéral

OCDE: Réunion annuelle du Conseil au niveau des ministres,
 Paris, les 18 et 19 mai 1988

C o - r a p p o r t

à la proposition du DFEP du 4 mai 1988

La proposition du DFEP appelle de notre part une réserve en ce qui concerne le nombre des membres de la délégation.

Etant donné la durée restreinte de la réunion précitée, nous n'estimons pas justifié l'envoi d'une délégation de 7 personnes à partir de Berne.

Nous tenons à rappeler à cet égard que la délégation des finances a expressément invité le Conseil fédéral à exercer, en toute circonstance, la retenue qui s'impose dans l'envoi de délégations à l'étranger.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous

proposons

de réduire d'au moins un le nombre des membres de la délégation en provenance de Berne.

DEPARTEMENT FEDERAL
 DES FINANCES

SKZ

Stich